



Envoi par courriel et par télécopieur : 514 933-3290

Québec, le 4 mai 2009

Monsieur Jean-Sébastien David
Vice-président
Développement durable
Corporation minière Osisko
1100, De La Gauchetière ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2
david@osisko.com

Objet : Projet minier aurifère Canadian Malartic
Questions supplémentaires de la commission en date du 4 mai 2009

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission d'enquête chargée de l'examen du projet précité vous soumet les questions suivantes :

1. Dans les transcriptions de la séance publique tenue le 12 mars en soirée (DT3), il est dit à la page 103 qu'il y aurait 40 M\$ à investir à nouveau pour compléter la relocalisation. Pourriez-vous nous spécifier ce qui compose ce montant et le ventiler en fonction des différents postes d'investissement prévus ?
2. L'évaluation des niveaux sonores pour la période de construction rapportée dans l'étude d'impact ne semble pas tenir compte de l'aménagement de la butte-écran en bordure de la ville de Malartic, mais uniquement de la construction du complexe minier (PR3.1, p. 6-56 et 6-57). Quel serait l'impact de l'aménagement de la butte-écran sur le climat sonore du milieu habité à proximité s'ajoutant aux autres travaux de construction ?

Une réponse de votre part serait appréciée d'ici le 8 mai prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne Lacoursière
Coordonnatrice du secrétariat de la commission